

Lettre ouverte à Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics

Paris, le 11 octobre 2018

Airbnb et fiscalité : appel à un retour à l'équité !

Monsieur le Ministre,

Le magazine Challenges a dévoilé hier le montant des impôts payés en France par Airbnb au titre de son activité 2017. Cette somme de 161 330 euros est manifestement dérisoire au regard de l'activité sur notre territoire de cette plateforme qui reconnaît que la France et Paris sont les destinations fétiches de ses clients.

La publication des comptes d'Airbnb France intervient avec plus d'un mois de retard, et seulement après que le cabinet d'avocats GIDE, représentant l'AHTOP et le GNI, les ait assignés en référé afin de les contraindre à déposer leurs comptes. Au vu du montant effectivement payé, nous comprenons maintenant pourquoi la plateforme se montrait pour une fois aussi discrète.

Maintenant que le montant de l'impôt payé par Airbnb est connu de tous, c'est l'équité du système fiscal français qui est interrogée. Pour nous hôteliers, la différence de traitement est inacceptable. Cette somme est équivalente à celle que payent certaines de nos PME. Or Airbnb n'est pas une « start up », elle a été valorisée à 31 milliards de dollars l'an dernier. Selon les chiffres semés à droite et à gauche par Airbnb, on s'aperçoit qu'ils ont accueilli 6 millions de visiteurs en France sur l'été 2018, pour un prix moyen de 27€ par nuit et une durée moyenne de 3,8 jours. Compte-tenu de leur taux de commission à environ 15%, ça représente pour eux un chiffre d'affaires de plus de 92 millions d'euros perçus en trois mois. La somme versée à l'État est un pourboire laissé à la France !

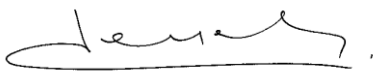
En tant que représentants du secteur touristique, secteur qui représente 7,3% de notre PIB et 2 millions d'emplois en France, nous interpellons les parlementaires et le pouvoir exécutif afin qu'ils mettent fin à cette injustice qui a déjà trop duré.

Monsieur le Ministre, vous déclarez faire de votre action contre Google, pour des pratiques similaires, une « affaire de principe » ([Libération](#) du 27/07/2017). Qu'en est-il de votre réaction face aux autres multinationales qui se jouent des failles de notre droit fiscal ?

Ces astuces fiscales qui n'ont pour seul but que le profit et le contournement des règles de vie commune sont inacceptables et seuls nos représentants élus ont le pouvoir d'y mettre fin. Une fois encore, nous faisons appel à leur courage et à leur responsabilité afin qu'ils prennent les mesures justes et nécessaires pour assurer la cohésion de notre société.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Serge CACHAN
Président de l'AHTOP



Didier CHENET
Président du GNI

